

**DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS  
(FACULTÉ DE LANGUES)**

**ADMISSION au PROGRAMME de Maîtrise EN INTERPRÉTATION DE  
CONFÉRENCE (M.A)**

**Année académique 2017 / 2018**

**I. CONDITIONS D'ADMISSION**

- Un solide diplôme du premier cycle, au moins mention assez bien (dans n'importe quelle discipline) ou son équivalent.
- En outre, les candidats devront passer un examen écrit et un test d'aptitude oral.

**Nature et durée du programme**

La maîtrise en interprétation de conférence est un Programme de formation d'interprètes professionnels de 24 mois (ou 4 semestres) sanctionné par un diplôme de maîtrise en interprétation de conférence. La nouvelle année académique débute en août 2017. Le cours est à temps plein.

**II. Exigences linguistiques**

Outre le test d'admission mentionné ci-haut, les exigences linguistiques du programme se présentent comme suit:

Les langues actives du programme sont l'anglais et le français. Les candidats peuvent présenter d'autres langues (Espagnol, Portugais, Arabe). Le candidat doit présenter :

Soit :

Combinaison linguistique option I:

a. une langue A - (première langue active - Langue de maîtrise la plus élevée) dans laquelle le candidat interprète à partir de sa/ses langue(s) B et C) et ;

b. une langue B (deuxième langue active - Langue parfaitement maîtrisée) dans laquelle le candidat interprète à partir de sa langue A. Les candidats doivent avoir passé au moins un an dans un pays où la langue B est couramment parlée ;

Ou

Combinaison linguistique option II

c. Une langue A (langue active - langue de maîtrise la plus élevée) dans laquelle le candidat interprète à partir de sa/ses langues C et

d. deux langues C (langues passives - Langues de bon niveau de compétence) à partir desquelles le candidat interprète vers sa langue A.

**Évaluation des dossiers de candidature :**

Les candidats qui répondent aux exigences ci-dessus peuvent présenter, en plus du formulaire de candidature dûment rempli :

- Un CV détaillé ;

- Une lettre de motivation expliquant pourquoi ils se portent candidats au programme et indiquant leur combinaison linguistique A, B et/ou C.

Les dossiers incomplets seront rejetés.

Les candidats répondant aux critères seront admis au programme sous réserve de la réussite à un examen écrit et un entretien oral.

Pour les candidats qui ont la combinaison A et B, préférence sera accordée aux candidats qui remplissent deux des critères suivants :

- avoir séjourné longtemps dans un pays de leur langue B (plusieurs années)
- avoir un contact quotidien avec leur langue B (famille bilingue, utilisation constante sur le lieu de travail)
- être titulaire d'un diplôme dans leur langue B

Ces critères seront pris en considération pour évaluer leur candidature.

### **III. ENTRETIEN ET EXAMEN D'ENTRÉE**

L'entretien et l'examen d'entrée auront lieu **en mi-mai 2017**, à la Maison Française, Reginald Amonoo Building, Université du Ghana. Les candidats subiront :

- (a) un test écrit ;
- (b) un entretien oral au cours duquel ils seront interrogés sur leur culture générale par le jury de sélection ;
- (c) des exercices de mémoire pour évaluer leur compétences linguistiques et leur capacité d'analyse, de mémorisation et de restitution de l'information de façon cohérente.

Tous les candidats devront se trouver à Accra, au Ghana, dans le délai indiqué ci-dessus.

Les résultats de l'entretien et de l'examen d'entrée seront communiqués individuellement aux candidats par courriel et placés sur le tableau d'affichage de la Maison Française, Reginald Amonoo Building, Université du Ghana avant le 31 mai 2017.

### **Informations complémentaires**

Pour plus d'informations, veuillez contacter le coordonnateur du programme aux numéros suivants :

+233 244 732 600 ou par courriel : [ryennah@ug.edu.gh](mailto:ryennah@ug.edu.gh) copier à [e.kouaovi@aiic.net](mailto:e.kouaovi@aiic.net)  
ou consulter le site internet du Département de langue française : [www.ug.edu.gh/french](http://www.ug.edu.gh/french)

### **IV. COMMENT POSTULER**

#### **1. CANDIDATS GHANÉENS**

Les timbres électroniques d'un montant de **200.00 GH¢** pour les candidatures en ligne des candidats Ghanéens sont disponibles dans les banques ci-après : Ecobank, HFC Bank, Agricultural Development Bank, Unibank, Ghana Commercial Bank et Fidelity Bank. Les candidats doivent suivre attentivement les instructions indiquées sur ce timbre.

Les candidats doivent en outre présenter les documents suivants à la Faculté des études supérieures.

- I. Deux (2) copies scannées de leur diplôme certifiées par l'institution ayant délivré le diplôme
- ii. Deux (2) copies scannées du relevé de notes original.
- iii. Trois (3) Lettres de personnes de référence
- Iv. Le formulaire de "preuve d'envoi du formulaire de demande".

N.B. Veuillez inscrire votre numéro de série tel qu'il apparaît sur le timbre électronique sur tous les documents ci-dessus avant de les soumettre. Indique également sur tous les documents, l'intitulé du programme souhaité ainsi que son numéro de téléphone.

## **2. CANDIDATS INTERNATIONAUX ET GHANÉENS POSTULANT DE L'ÉTRANGER**

Cette catégorie de candidats doit consulter le site de la Faculté des études supérieures de l'Université du Ghana à l'adresse : <http://sgs.ug.edu.gh> pour télécharger le formulaire de candidature aux études supérieures. Une fois rempli, le formulaire doit être envoyé à l'adresse ci-dessous accompagné du montant des frais de dossier non remboursable de 110,00 \$US versé en Traveler's cheques ou par mandat international. Les candidats peuvent également effectuer un paiement direct ou un virement sur le compte ECOBANK de l'UNIVERSITÉ DU GHANA.

coordonnées du compte:

Intitulé du compte : University of Ghana Foreign Students Account

Numéro de compte : 0161014409780401

Coordonnées bancaires : Ecobank Ghana Limited, Legon Branch

Swift : ECOCGHAC

Le bordereau de versement doit être joint au formulaire de demande envoyé à l'adresse ci-dessous :

3. Tous les candidats qui ont obtenu leur diplôme de l'Université du Ghana après 1996 doivent indiquer leur "numéro d'identification étudiant" sur leurs formulaires.

### **Montant du timbre électronique pour les frais de dossier**

M.A. Conference Interpreting / M.A. Translation 200, 00 GH¢

Les candidats internationaux et ghanéens postulant de l'étranger 110,00 \$US

Tous les étudiants internationaux/ghanéens vivant à l'étranger doivent envoyer leur formulaire de demande à l'adresse postale suivante :

The Executive Secretary  
School of Graduate Studies  
University of Ghana, Legon.  
E-Mail : [sgsadmissions@ug.edu.gh](mailto:sgsadmissions@ug.edu.gh)

**TOUS LES CANDIDATS DOIVENT S'ASSURER QUE LEUR CANDIDATURE EN LIGNE A ÉTÉ CORRECTEMENT REMPLIE ET QU'ILS ONT REÇU UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION.**

**PRIÈRE DE NOTER LES DATES LIMITES CI-APRÈS ET DE STRICTEMENT VOUS Y CONFORMER**

La DATE DE CLÔTURE POUR LA VENTE Des timbres électroniques est fixée au 30 avril, 2017.

La DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES EN LIGNE POUR CE PROGRAMME est fixée au 30 avril 2017

**Les Frais de scolarité ET AUTRES FRAIS POUR 2017-2018 SONT PRÉSENTÉS CI-DESSOUS ET SONT SUJETS À modification**

Candidats ghanéens	7 232.00 GH¢
Candidats de la CEDEAO	4738,00 US\$
Autres ressortissants africains	5 975,00 US\$
R ressortissants non-africains	7831,00 US\$

Pour les candidats d'autres nationalités prière de se renseigner auprès de :

[sgsadmissions@ug.edu.gh](mailto:sgsadmissions@ug.edu.gh) copie à [ryennah@ug.edu.gh](mailto:ryennah@ug.edu.gh) et [e.kouaovi@aicc.net](mailto:e.kouaovi@aicc.net)

REGISTRAR